A young woman with brown hair, wearing a teal t-shirt, is smiling and assisting an elderly woman. The elderly woman has short, wavy grey hair and is wearing a blue patterned short-sleeved shirt. She is holding a black walker. The background is a blurred pattern of brown and gold. An orange triangle is in the top-left corner.

Avec SGS ICS, réalisez votre évaluation HAS

SGS ICS réalise l'évaluation externe de vos activités et de la qualité de vos prestations conformément à vos obligations réglementaires.



Processus de l'évaluation HAS

L'ESSMS a l'obligation de réaliser une vite d'évaluation tous les 5 ans. Les autorités de contrôle transmettent aux établissements et services un arrêté fixant la date butoir de remise du rapport d'évaluation.

Référentiel unique/ 3 chapitres/ 9 thématiques/ 42 objectifs/ 157 critères dont 18 impératifs

THÉMATIQUES POUR CHAPITRE 1 & 2:

- Bientraitance et éthique
- Droits de la personne accompagnée
- Expression et participation de la personne accompagnée
- Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement
- Accompagnement à l'autonomie
- Accompagnement à la santé
- Continuité et fluidité du parcours

THÉMATIQUES POUR CHAPITRE 3 :

- Bientraitance et éthique
- Droits de la personne accompagnée
- Expression et participation de la personne accompagnée
- Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement
- Accompagnement à l'autonomie
- Accompagnement à la santé
- Politique ressources humaines
- Démarche qualité et gestion des risques

L'ESSMS a l'obligation de consulter plusieurs organismes évaluateurs. (Cf : Procédure d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux)

Les différentes étapes de l'évaluation

Accueil, réponse et contractualisation

- Prise de contact avec SGS ICS : envoi du cahier de charges, fiche de renseignement, date butoir de l'envoi du rapport, arrêté des autorités de contrôle.
- Constitution de la réponse claire et précise par SGS ICS (déroulé de l'évaluation (temps de préparation, visite sur site, temps de rédaction), références des évaluateurs (2 évaluateurs sont obligatoirement missionnés), tarifs, dates prévisionnelles d'interventions, etc.) ;
- Envoi du dossier de la proposition (descriptif de l'organisation de l'évaluation, CV anonymisés des évaluateurs compétents dans le secteur d'intervention...);
- Suite à votre acceptation de la proposition de SGS ICS, un contrat est établi et signé par les deux parties.

Création de votre compte SYNAE

- À l'aide du guide Synaé « création des comptes des référents », créez votre compte Synaé
- À l'aide du guide Synaé « évaluation », créez votre mission d'évaluation

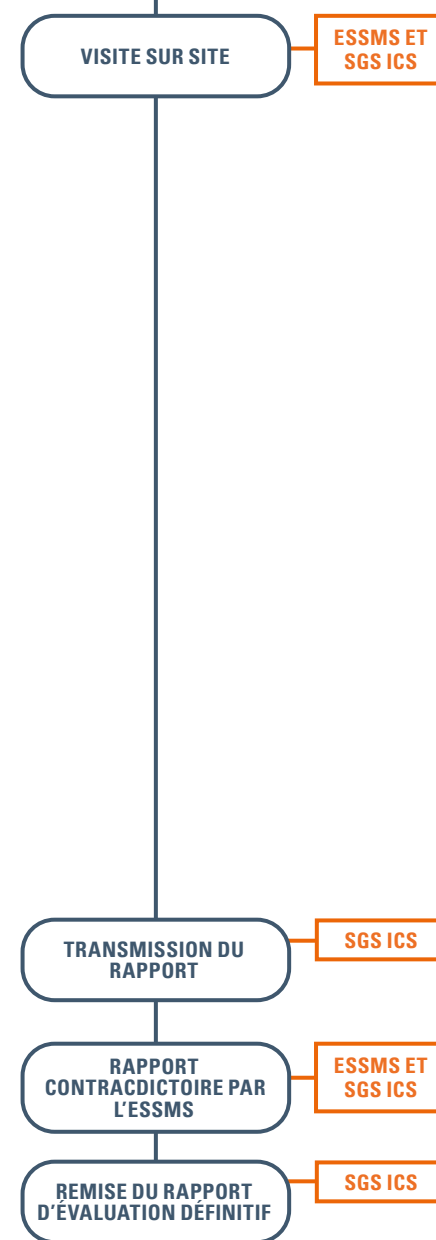
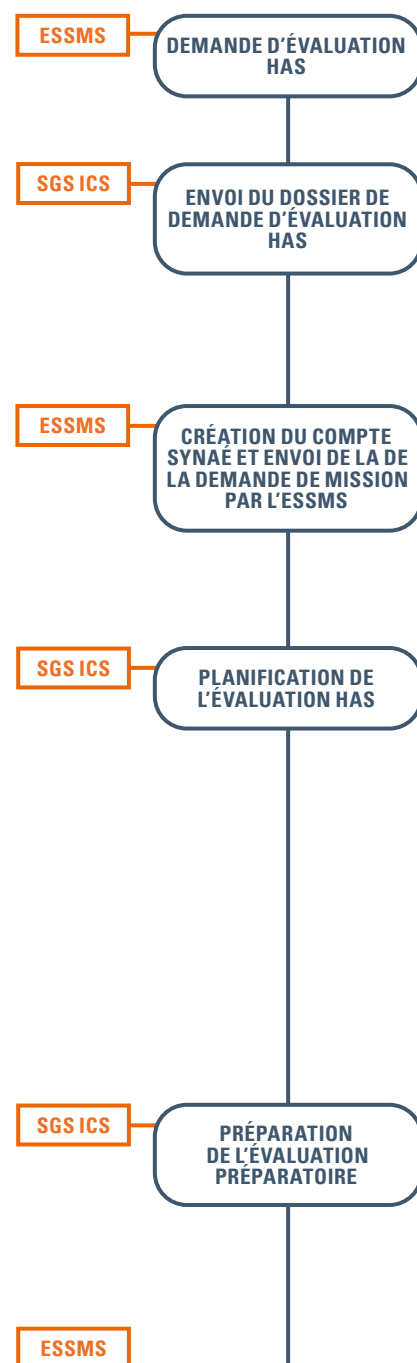
Organisation de votre évaluation

- Planification des dates d'évaluation (au minimum trois mois avant le début de l'évaluation).
- Enregistrement de votre demande de mission via Synaé par SGS ICS ;
- Création de la mission :
 - Nomination du coordonnateur de l'évaluation qui interviendra chez vous ;
 - Vérification de la présence d'un CVS des champs d'application de l'ESSMS
 - Assignation des différentes grilles par chapitre et thématique aux évaluateurs
- Envoi du planning prévisionnel

L'évaluation se déroule 3 grandes étapes : préparation, visite sur site, rédaction du rapport.

Phase préparatoire de l'évaluation

- Demande de documents en amont selon la typologie de l'ESSMS mais au minimum : projet d'établissement ou de service, livret d'accueil, trame projet personnalisé...
- Étude et analyse des documents
- Formalisation du questionnement évaluatif en fonction de la structure évaluée
- Vous fournissez de la liste des accompagnés traceurs : la liste doit être représentative des situations et du nombre des personnes accueillies. Un minimum de 3 accompagnés traceurs seront désignés par les évaluateurs lors de la visite in situ ;
- Vous obtenez le consentement écrit de l'usager en amont de la visite d'évaluation
- Vous fournissez la liste des personnels référents en charge des accompagnés traceurs (ce sont uniquement les référents des accompagnés traceurs désignés qui seront interviewés)
- Vous compléter le planning qui vous est adressé (nom fonction des personnes/ lieu de rencontre). L'équipe de nuit doit être représentée.
- Si présence d'un CVS : mobilisation en amont de la visite pour recueillir l'expression des personnes qu'il représente sur les critères de l'entretien (grille spécifique)



Visite sur site selon les trois méthodes

Accompagne traceur chapitre 1 et sur les 7 thématiques du référentiel

- Entretiens avec les personnes accompagnées (accompagnement et expériences vécues)
- Entretiens avec les professionnels référents des personnes rencontrées

Traceur ciblé chapitre 2 et sur les 7 thématiques du référentiel

- Entretiens avec les professionnels (en équipe, le personnel de nuit doit être représenté) : entretiens, observation des pratiques, consultation documentaire
- Entretiens avec la gouvernance : évaluation de l'organisation et des moyens déployés.

Audit système chapitre 3 et 8 thématiques

- Entretiens avec la gouvernance
- Entretiens avec le personnel (le personnel de nuit doit être représenté)

Déroulé d'une visite type

- Réunion d'ouverture
- Visite de l'ESSMS par les deux évaluateurs
- Entretiens avec les parties prenantes
- Si un CVS existe, les membres du CVS sont rencontrés (10 critères et des questions évaluatives déterminées par la HAS)
- Des débriefings et synthèses entre les intervenants
- Un point d'étape avec l'ESSMS si évaluation sur plusieurs jours
- Une réunion de clôture avec l'ESSMS

Rédaction du rapport

- Rédaction du rapport
- Relecture par le référent SMS de SGS ICS
- Envoi du rapport à votre établissement via Synaé sous 1 mois maximum
- Rapport contradictoire par l'établissement via synaé (sous 1 mois maximum)
- Remise d'un rapport définitif par SGS ICS à votre établissement via synaé

Vous adressez votre rapport à votre autorité de tarification et contrôle et à la HAS.



L'évaluation HAS

- L'évaluation des activités et de la qualité des prestations des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS), prévue à l'article L.312-8 du code de l'action sociale et des familles (CASF) et introduite dans ce code par la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.
- L'évaluation vise l'ensemble des ESSMS mentionnés à l'article L 312-1 du CASF.
- Un référentiel national unique depuis le 10 mars 2022 avec 9 thématiques, des critères communs et d'autres applicables en fonction de l'activité de l'ESSMS. Un manuel d'évaluation et une procédure d'évaluation viennent compléter ce référentiel.
- Une évaluation tous les 5 ans
- Le Décret n° 2022-695 du 26 avril 2022 donne compétence aux autorités de tarification et de contrôle pour fixer la programmation pluriannuelle des évaluations.
- Une auto-évaluation (non-obligatoire) est encouragée via la plateforme Synaé.
- L'évaluation a pour objectif de :
 - Permettre à la personne accompagnée d'être actrice de son parcours notamment en recueillant son avis
 - Améliorer la mise en œuvre continue de la qualité en interrogeant les pratiques professionnelles et l'organisation
 - Promouvoir le sens de la démarche.
- Le système de cotation est unique pour tous.
- Le rapport d'évaluation est identique pour tous sur un modèle unique et réalisé via la plateforme Synaé.
- L'ESSMS a la possibilité de rédiger des commentaires via Synaé sur le rapport en cours
- Transmission du rapport par l'ESSMS à son autorité de tarification et contrôle et à la HAS, aux instances internes et au public.

SGS ICS est à vos côtés

- Une équipe d'évaluateurs sur toute la France ;
- Des évaluateurs compétents, formés et professionnels du secteur (ex. : cadre de santé EHPAD, éducateurs spécialisés en protection de l'enfance, moniteurs éducateurs en ESAT) ;
- Un interlocuteur unique pour le suivi de votre dossier.

SGS ICS, notre expertise, votre satisfaction

- SGS ICS a obtenu son habilitation administrative auprès du Cofrac en septembre 2022
- Forte d'une expertise et d'une implication dans le secteur médico-social à travers de la certification ou de la labellisation (EHPAD, Services à la personne, amélioration et adaptation de l'habitat) depuis plus de 15 ans, SGS ICS est à même de réaliser l'évaluation de votre établissement et/ou de votre service
- SGS ICS met à votre disposition un service spécifiquement dédié à l'évaluation HAS;
- Deux référent SMS avec plus de 20 ans d'expérience dans le secteur médico-social (secteur EHPAD, protection de l'enfance, secteur du handicap adultes et enfants)
- SGS ICS sélectionne ses évaluateurs sur la base de critères d'expérience et de compétences définis et respectant le cahier des charges de la HAS;
- SGS ICS a mis en place des outils adaptés (guide auditeurs, veille documentaire, focus spécifique de formation) ;

NOUS CONTACTER :
SGS ICS
29, avenue Aristide Briand
94 111 Arcueil Cedex
t. 01 41 24 83 02
fr.certification@sgs.com
www.sgs.com/fr-fr

WWW.SGS.COM/FR-FR

WHEN YOU NEED TO BE SURE

